

2025-009

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2025-02-17-07 CONSEIL MUNICIPAL du 17 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept février à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 11 février 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Laure BOUDON ; Christian BERNARD ; Nathalie BERNARD ; Gérard CHEVRIER ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Joan PUYRAIMOND.

Absente : Lauriane MOINE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Joan PUYRAIMOND est désigné secrétaire de séance.

Objet : Election d'un nouvel adjoint au maire

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Gilles SARACCO, 3^{ème} adjoint, a donné sa démission du conseil municipal en date du 04 avril 2024, celle-ci a été acceptée par Monsieur le Préfet en date du 19 avril 2024. Le Maire propose d'élire un nouvel adjoint.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des 3 adjoints en date du 25 mai 2020,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le Conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 3^{ème} adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

- **Décide** que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,
- **Procède** à la désignation du 3^{ème} adjoint au maire par vote à bulletin secret à la majorité absolue :

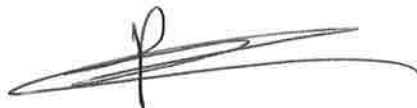
Sont candidats :	Gérard CHEVRIER
Nombre de votants :	10
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	10
Nombre de bulletins blancs et nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6
A obtenu :	10
- Monsieur Gérard CHEVRIER est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint au maire.

VOTE : 10 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le secrétaire
Joan PUYRAIMOND



Le Maire,
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 18 FEV. 2025
Affiché le 18 FEV. 2025